

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## CF Mounana : entre bilan et perspectives !

Prosper Sax NZE BEKALE  
Libreville/Gabon

LE CF Mounana a tenu dernièrement une réunion à son siège provisoire de Louis. Les travaux, dirigés par le président délégué Blanchard Paterna Andoume portaient sur l'examen du cahier des charges reçu de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), l'examen du calendrier de la saison 2022-2023 et le bilan de la saison écoulée.

Concernant le premier point, M. Andoume et ses

collaborateurs ont apprécié les innovations contenues dans le nouveau cahier des charges de la Linafp qui pousse véritablement les clubs à se professionnaliser. S'agissant du chronogramme de la prochaine saison, le CF Mounana compte se préparer du 15 septembre au 21 octobre prochain, avant de débiter le National-Foot le 29 octobre 2022. Ce championnat prendra fin le 13 mai 2023, soit près de sept mois de compétition. Pour M. Andoume, la saison 2022-2023 promet d'être plus intense et plus longue. Sur le plan financier, au regard de

la fiche récapitulative des charges établie pour le championnat, les dépenses ont été en dépassement par rapport au montant de la subvention allouée cette année à 20 millions de francs. Au plan sportif, le club n'a pas atteint la phase des play-off. En effet, logé dans la poule A, le CF Mounana a terminé 6e sur 7 clubs. Les poulains de Kevin Ibinga ont livré 12 matches, dont 3 victoires, 5 nuls et 4 défaites. Un bilan bien maigre qui va certainement occasionner des départs et, bien entendu, des arrivées.



Photo: Prosper Sax Nze Bekale

Les travaux ont été dirigés par le président délégué du club, Blanchard Paterna Andoume (au fond à gauche).

## AGE de la Fégajudo : le président sortant candidat à sa succession

WILFRIED Nguema brigue un nouveau mandat de quatre ans lors de l'assemblée générale électorale qui aura lieu le samedi 1er octobre prochain à Libreville.



Photo: DR/L'Union

Me Wilfried Nguema (en bleu) souhaite rempiler pour les quatre prochaines années.

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA Fédération gabonaise de judo et ju-jitsu, dirigée depuis le mois de mars 2018 par Me Wilfried Nguema, organise le samedi 1er octobre prochain son assemblée générale électorale. Pour l'heure, une seule candidature est enregistrée. Celle du président sortant, Me Wilfried Nguema, qui souhaite rempiler " afin de poursuivre et parachever l'œuvre de redressement entamée il y a quatre ans", renseigne le

président-candidat. Ses adversaires, par contre, pensent que depuis sa prise de fonction en 2018, le judo gabonais s'est enfoncé. "Et que rien de concret n'a été fait durant tout son mandat". Ce que réfute tout naturellement le président sortant, qui estime que beaucoup de choses se sont passées sous sa mandature. La balle est désormais dans le camp des électeurs. Reste à savoir avec quel collège électoral se tiendra l'AG électorale de la fédération, qui est l'une des pommes de discorde entre les deux camps.

MINISTRE DU BUDGET ET DES  
COMPTES PUBLICS  
DIRECTION GENERALE DE LA  
COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU  
TRESOR

### Communiqué de la DGCPT

Depuis ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022, circule dans les réseaux sociaux, un document intitulé « **Ordre de mission spéciale** » faussement signé par Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), Franck Yann KOUBDJIE, et daté du 01 septembre 2022.

Ce document mandaterait quatre (4) prétendus agents de la DGCPT pour une mission d'un (1) mois portant notamment sur « le contrôle et le recouvrement », dans les localités d'Ouendo, Libreville, Akanda et Ntoum. Il mentionne également des menaces de saisine du Procureur de la République en cas de refus.

La Direction Générale de la Comptabilité publique et du Trésor tient à informer le public qu'elle ne se reconnaît pas dans ce communiqué, qui est un grossier faux.

Elle invite par ailleurs les contribuables à la plus grande vigilance, en exigeant notamment les copies des cartes professionnelles de toute personne se présentant en son nom, ou à se rapprocher des Receveurs des Impôts territorialement compétents.

Enfin, la DGCPT a d'ores et déjà saisi l'Agence judiciaire de l'Etat, afin que toutes les conséquences de droit soient tirées de ces actes.

Fait à Libreville, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

**La Direction Générale de la Comptabilité  
Publique et du Trésor**

Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor  
Boulevard Alfred MARCOTTE - B. P. 51 Libreville